
Naïma Moutchou

*Vice-Présidente de l'Assemblée Nationale
Députée du Val d'Oise*

Madame Dominique VANJAK

Eaubonne, le 16 décembre 2022

dominique.vanjak@gmail.com

Chère Madame,

J'ai bien reçu votre mail qui a retenu toute mon attention.

La protection de l'environnement est bien l'affaire de tous.

Si nous avons longtemps cru que nous possédions la terre, que nous pouvions l'exploiter sans limite, tous les signaux de dérèglement qui se font jour nous obligent.

Dès le début de mon mandat, j'ai fait de cette question une priorité : d'abord en déployant toute mon énergie pour que la forêt domaniale de Montmorency obtienne son classement en forêt de protection. C'est chose faite. La forêt sera définitivement mise à l'abri de toute activité humaine ou industrielle au terme d'un processus qui prendra fin en 2022.

Toujours sur le plan local, j'avais exprimé mon opposition franche au projet d'extension du Terminal 4 de l'aéroport de Roissy. Le Gouvernement y a été attentif et a décidé l'abandon du projet. C'est une victoire historique. Mais la lutte n'est pas achevée. J'organiserai le 9 janvier 2023, avec l'autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires, un colloque à l'Assemblée Nationale sur les effets du trafic aérien à la fois sur l'environnement et sur notre santé. Dans le même temps, j'élabore une proposition de loi de lutte contre les nuisances aériennes que je déposerai dans les prochaines semaines.

Rapporteuse pour la Commission des Lois d'un projet ayant transposé le Parquet Européen, j'y ai fait inscrire un certain nombre de mesures opérationnelles pour une véritable justice de l'environnement. Ainsi, ai-je créé des juridictions spécialisées de l'environnement au niveau de chaque région ainsi que la possibilité pour les inspecteurs de l'environnement d'être dotés de pouvoirs de police.

Plus récemment, dans le cadre du projet de loi « Climat et Résilience » et à la suite d'une mission que j'ai menée avec ma collègue Cécile Untermaier sur le référé environnemental, j'ai défendu un certain nombre d'amendements pour que les procédures d'urgence en la matière soient largement assouplies. J'ai également demandé la création d'un véritable délit de mise en danger de l'environnement, je sollicite le relèvement de l'échelle des peines du code de l'environnement et la facilitation de la poursuite des récidives, la création d'un devoir de vigilance qui se matérialiserait par l'obligation pour les entreprises de réaliser un plan de vigilance permettant d'identifier les risques et de prévenir les atteintes graves à l'environnement mais aussi aux droits humains et aux libertés fondamentales, à la santé et à la sécurité des personnes.

.../...

Parce que ce texte doit parler vélo, j'ai également signé les amendements qui ont été travaillés avec la FUB, le « Club des villes et territoires cyclables » et « Vélo et Territoires ».

Je souhaite également que le sujet des forêts avance et je propose d'encadrer les coupes de bois et de renforcer les moyens de l'ONF (amendements largement inspirés des propositions de l'association Canopée).


Enfin, je souhaite que nous avancions sur l'équilibre nutritionnel des repas, la qualité des produits servis et la liberté de choix des usagers en restauration collective.

Sur la réduction de la vitesse maximale sur nos autoroutes de 130 à 110 km/h, je ne ferme la porte à aucune possibilité. Je suis à l'écoute des experts, des spécialistes mais aussi des associations concernées. Pour l'heure, je me documente car je ne veux rien faire au hasard.

Comme vous pouvez le constater, je suis au travail.

Vous pouvez compter sur mon engagement et ma mobilisation.

Je vous prie de croire, chère Madame, à l'assurance de mes salutations distinguées.



Naïma Moutchou